

## VOTRE INSTALLATION DE GAZ NATUREL

### Pour toute installation

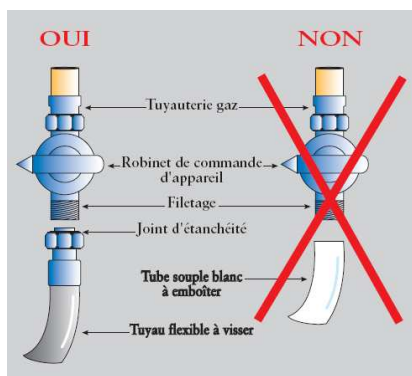
Adressez-vous à un installateur qualifié Professionnel du Gaz.

En cas de nouvelle installation, sa mise en service est subordonnée à la présentation à ESL d'un certificat de conformité établi par l'installateur et visé par un organisme de contrôle agréé par les pouvoirs publics.

Lorsque vous prendrez possession de votre installation, l'agent d'ESL chargé de l'ouverture du compteur vous indiquera son emplacement.

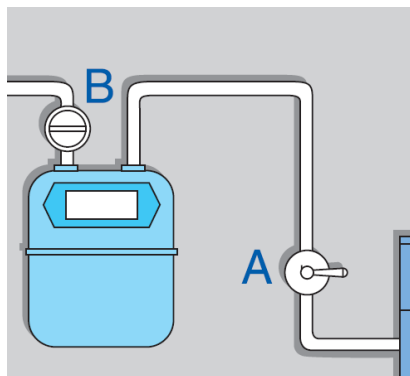
Si le compteur est équipé d'un détendeur, l'agent vous indiquera comment le remettre en service en cas de déclenchement.

## BON USAGE DE L'INSTALLATION DE GAZ NATUREL



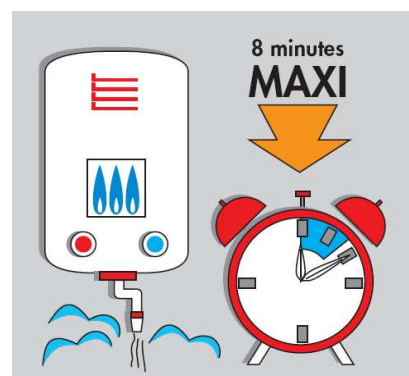
Pour le raccordement de vos appareils de cuisson : ne fixez jamais de tube souple sur le filetage de ce robinet, mais utilisez un tuyau à embout vissable.

Les conduites de gaz ne doivent subir aucune contrainte (n'y suspendez rien), ni servir de prise de terre pour les appareils électriques.



Appareil non utilisé = fermez le robinet de commande A de cet appareil.

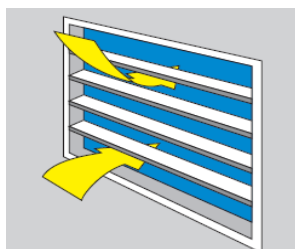
Installation non utilisée = fermez l'organe de coupure générale B après avoir fermé tous les robinets des appareils.



N'utilisez les appareils que pour l'usage auquel ils sont destinés.

Respectez bien les indications du fabricant. Le chauffe-eau instantané par exemple, de petite capacité et non raccordé à une cheminée, est un appareil qui ne doit servir qu'à des puisages de courte durée (évier, lavabo,...). Ne l'utilisez pas plus de 8 minutes.

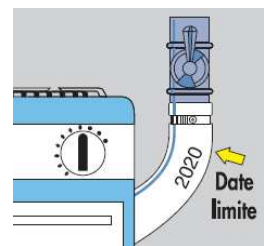
## LES BONS GESTES



Pendant leur fonctionnement, la plupart des appareils consomment l'air du local où ils sont installés. S'ils ne sont pas raccordés à une cheminée, ils rejettent les produits de combustion dans ce local.

Il est donc indispensable que ce lieu soit équipé de grilles ou de bouches d'aération pour que l'air circule.

Surtout, ne les obstruez pas.



Le tuyau de raccordement en caoutchouc souple ou flexible doit être remplacé dès qu'apparaissent des signes de fatigue ou de vieillissement.

Changez-le impérativement avant l'année limite d'utilisation indiquée sur le tuyau.

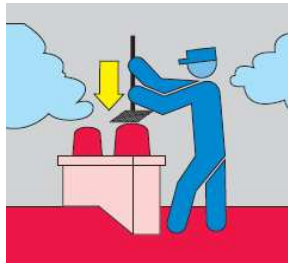
Remplacez-le de préférence par un flexible en inox, disponible dans le commerce et garanti sans date de péremption.

## CONTROLES REGULIERS PAR UN PROFESSIONNEL AGREE DU GAZ NATUREL



Pour votre sécurité, chaque appareil à gaz et les conduits de raccordement aux cheminées seront vérifiés au moins une fois par an.

Pour vous simplifier la vie, confiez cette intervention à une entreprise spécialisée et souscrivez un contrat d'entretien auprès d'un professionnel du gaz.



Il est important de faire ramoner votre conduit de cheminée tous les ans. L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêchent l'évacuation des gaz brûlés issus d'une mauvaise combustion, et le monoxyde de carbone risque de refouler à l'intérieur de votre logement. Les professionnels délivrent des certificats de ramonage.



En cas de déclenchement d'un dispositif de sécurité sur vos appareils d'utilisation, confiez leur remise en gaz à une personne compétente.

## VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ (MEME LEGERE) ?

Inflammable mais non toxique, le gaz est soigneusement odorisé pour permettre de déceler toute fuite, grâce à votre odorat.

En cas d'odeur de gaz dans la maison, vérifiez les appareils.

Si tout est normal et que l'odeur persiste, ayez les bons réflexes.

ESL met à votre disposition un service SÉCURITÉ GAZ qui interviendra gratuitement et dans les meilleurs délais en cas d'appel pour fuite ou odeur de gaz.

**Urgence GAZ ESL**  
7j/7j et 24h/24h

### ATTENTION



Ne provoquez ni flamme, ni étincelle... et n'utilisez aucun appareil électroménager



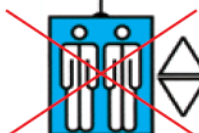
N'allumez ou n'éteignez aucune lampe, même de poche



N'appuyez sur aucun interrupteur électrique, ni sur aucune sonnette



N'utilisez pas le téléphone, même portable



N'appellez pas l'ascenseur.

### CE QU'IL FAUT FAIRE



Quel que soit le local où l'odeur est perçue (logement, cave ou cage d'escalier...) ventilez ce local le plus possible par large ouverture des portes et fenêtres



Fermez tous les robinets de gaz



Frappez à la porte des voisins sans utiliser la sonnette



Prenez l'escalier et non pas l'ascenseur



Si l'odeur de gaz est présente à l'extérieur du logement ou même dans la rue, alertez ESL à partir de l'extérieur de l'immeuble.

SAMU .....15

POLICE ..... 17

POMPIERS ..... 18